

Centre Information Jeunesse
5, allée du Haras – 49100 Angers
Tél : 02 41 87 74 47 – Fax : 02 41 88 58 85
e-mail : cij.angers@ville.angers.fr
site : www.angers.fr/jeunes

Mise à jour Octobre 2009

Hébergement d'Urgence en Pays de la Loire

Comité d'Entraide aux Français Rapatriés – C.E.F.R.

6, square Dumont d'Urville
49000 Angers
Tél : 02 41 47 01 95
Fax : 02 41 47 58 69
e-mail : angers@cefr.asso.fr
site : www.cefr.fr

Permanences : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h – mardi et jeudi de 13h30 à 17h

Objectifs : Hébergement et insertion sociale des français rapatriés. Hébergement et insertion sociale de toutes familles françaises ou étrangères en situation régulière arrivées récemment sur le territoire.

Association Promojeunes 49

10, rue de l'Abbé Frémond
49100 Angers
Tél : 02 41 73 25 51
Fax : 02 41 48 45 77
e-mail : asso.promojeunes@wanadoo.fr

Permanences : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Objectifs : Insertion sociale et professionnelle auprès des personnes en grande difficulté de 18 à 60 ans. (un centre d'hébergement collectif – un centre d'hébergement éclaté – un atelier de vie quotidienne – un service d'accompagnement social lié au logement – un chantier d'insertion – des ateliers d'adaptation à la vie active)

Centre Information Jeunesse
5, allée du Haras – 49100 Angers
Tél : 02 41 87 74 47 – Fax : 02 41 88 58 85
e-mail : cij.angers@ville.angers.fr
site : www.angers.fr/jeunes

Association Aide Accueil (infos 2008/2009)

3, rue de Crimé
49100 Angers
Tél : 02 41 25 35 60
Fax : 02 41 25 35 61
e-mail : direction@aide-accueil.fr

Permanences : sur rendez-vous

Objectifs : Aider les personnes en grande difficulté sociale. Restauration sur inscription de 11h à 11h30 (repas à 0,50 €)

Association L'Abri de la Providence

9 bis, rue de la Meignanne
49100 Angers
Tél : 02 41 25 30 41
Fax : 02 41 73 13 94
e-mail : association@abridelaprovidence.fr
site : www.abridelaprovidence.fr

Permanences : Heures différentes suivant les services : CHRS et Maison Relais pour l'hébergement. Samu Social et 115 pour la gestion des outils de la veille sociale. SAAS et Espace Accueil pour la mise en place des droits que ce soit pour les SDF comme pour les demandeurs d'asiles.

Objectifs : L'Association Abri de la Providence participe par ses actions à mettre ou à remettre debout les personnes en grande difficulté qu'elle accueille et accompagne quels que soient leur milieu, leur origine, leur religion... Elle entreprend ses actions dans un souci d'équité, de respect et de tolérance mutuels. Les notions de partage et de solidarité avec les personnes aidées priment toujours sur l'assistanat. Toutes ces valeurs tendent à rendre chaque usager acteur de son projet de vie.

Société Saint Vincent de Paul (infos 2008/2009)

81, rue de l'Isoret
49100 Angers
Tél : 02 41 37 02 12
Fax : 02 41 37 04 70
e-mail : maisonstvp@wanadoo.fr
site : <http://catholique-angers.cef.fr>

Permanence d'accueil des migrants : au 38, rue Volney à Angers le mardi de 14h à 16h30

Autres Permanences : au 81, rue de l'Isoret à Angers le mercredi de 14h à 17h

Objectifs : Logement temporaire aux familles en difficultés.

Centre Information Jeunesse

5, allée du Haras – 49100 Angers
Tél : 02 41 87 74 47 – Fax : 02 41 88 58 85
e-mail : cij.angers@ville.angers.fr
site : www.angers.fr/jeunes

Foyer Béthanie (infos 2008/2009)

C.H.R.S. (Centre d'Hébergement et de Réadaptation Sociale)
89 bis, rue Saint Jacques
49100 Angers
Tél : 02 41 48 21 40
Fax : 02 41 48 05 15
e-mail : kpavis.foyer-bethanie@laposte.net

Permanences : Le foyer est ouvert tous les jours 24h/24

Objectifs : Accueil de familles (femmes avec enfants) en difficultés sociales et familiales. Nous proposons un hébergement en appartement et nous les accompagnons à construire un projet de réinsertion sociale. Il est proposé une aide à la gestion du quotidien (santé, alimentation, éducation des enfants, relogement...)

S.O.S. Femmes

35, rue St Exupéry
49100 Angers
Tél : 02 41 87 97 22
Fax : 02 41 88 77 28
e-mail : sos.femmes.angers@club-internet.fr

Permanences : du lundi au vendredi de 14h à 17h (le matin de 9h à 13h sur rendez-vous – sauf lundi et mardi matin)

Objectifs : Accueil et écoute de femmes victimes de violences conjugales. Accompagnement de femmes victimes de violences conjugales. Hébergement de femmes victimes de violences conjugales (en urgence ou en insertion)

Secours Catholique

Hale de Jour 49/16
7, rue Choudieu
49100 Angers
Tél : 02 41 87 96 32

Objectifs : L'objectif est d'être un lieu d'accueil, de rencontre, d'échange, de détente, de service et d'orientation pour des personnes majeures en rupture familiale, de logement ou de travail.

Centre Information Jeunesse

5, allée du Haras – 49100 Angers
Tél : 02 41 87 74 47 – Fax : 02 41 88 58 85
e-mail : cij.angers@ville.angers.fr
site : www.angers.fr/jeunes

Centre Maternel

15, rue de Belgique
49100 Angers
Tél : 02 41 88 70 83
Fax : 02 41 88 69 41
e-mail : cm_angers@yahoo.fr

Objectifs : Accueil, hébergement de femmes enceintes et/ou ayant un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans. Accueil d'enfants de moins de 3 ans (crèche/assistantes familiales dans un service de prévention = le sien). Accompagnement parental.

Association Une Famille Un Toit

10, rue Luther King
49000 Angers
Tél : 02 41 37 06 99
Fax : 02 41 57 08 94
e-mail : ufut49@yahoo.fr

Permanences : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Objectifs : Mettre en œuvre le droit au logement pour les plus démunis.

Samu Social

11, cour des Petites Maisons
49100 Angers
Tél : 02 41 25 47 47
Fax : 02 41 25 30 45
Site : www.abridelaprovidence.fr
e-mail : samusocial@abridelaprovidence.fr

Permanences : Il n'y a pas de permanences. Le Samu Social intervient dans la rue, après demande auprès du 115, numéro vert, à destination du public SDF français ou étranger.
Horaires semaine de 10h à 23h – week-end de 14h à 23h

Objectifs : L'association a pour objet d'apporter aide, assistance et secours aux personnes les plus démunies, y compris les demandeurs d'asile, en quête de logement et notamment de pourvoir à leur hébergement ou à leur domiciliation. Dans ce but, l'association pourra développer les actions qu'elle estime nécessaires pour ce faire, et notamment d'acquérir ou de prendre location tous biens mobiliers ou immobiliers. L'association est apolitique et non confessionnelle. Elle respecte la liberté de penser de chacun et ne fait aucune discrimination tant entre ses membres qu'envers les populations accueillies.